

L'Aract Réunion recrute un-e Chargé-e de missions en CDI

Présentation de l'Aract Réunion

L'Aract Réunion s'inscrit dans le réseau des associations régionales paritaires ayant pour objet l'amélioration des conditions de travail (Aract). Elles constituent avec l'Anact un réseau structuré et fédéré par une charte. Chaque association décline, en région, les missions énumérées à l'article R. 4642-1. L'Anact assure la coordination et le pilotage du réseau.

L'Aract Réunion est une Association loi de 1901, dont le Conseil d'Administration comporte à parité des représentants des Organisations Syndicales d'employeurs et de salariés. Elle est financée par les pouvoirs publics (DIECCTE – Région – FSE – Anact) et des ressources privées.

Le champ d'intervention de l'Aract est l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail des salariés et le développement de la performance des organisations.

Sa mission principale est d'aider les entreprises à développer leur capacité à gérer le changement par des méthodes de concertation, avec le souci d'un dialogue social de qualité. Elle se concentre sur des sujets innovants, prospectifs ou complexes au sein d'entreprises du secteur public et privé et de branches.

Les enseignements qui en sont issus nourrissent des missions de diffusion des connaissances - pour les entreprises mais aussi les acteurs qui les accompagnent - et d'appui aux politiques publiques.

L'Aract travaille sur thèmes suivants : articuler les logiques de performance(s) et les conditions de travail, améliorer la qualité de vie au travail, accompagner les changements organisationnels, prévenir les risques sur la santé au travail, faciliter l'allongement de la vie professionnelle, promouvoir la qualité du dialogue social, contribuer à l'attractivité des entreprises, des métiers et des territoires, développer des coopérations territoriales, promouvoir l'égalité professionnelle...

L'équipe de l'Aract Réunion comprend 4 Chargé(e)s de mission, 2 Assistantes administratives, 1 assistant de comptabilité/gestion, et une directrice.

Ses principaux interlocuteurs sont :

- les acteurs de l'entreprise (chef d'entreprise, représentants du personnel, encadrement, opérateurs, médecin du travail...)
- les partenaires sociaux
- les partenaires institutionnels (Conseil régional, DEETS, ARS)
- les acteurs de l'innovation en région

Les missions principales confiées

Placé(e) sous la responsabilité hiérarchique de la directrice de l'Aract et en lien avec les autres membres de l'équipe, avec les collègues des autres Aract, et / ou des prestataires externes, le-la chargé(e) de mission devra :

- Animer les actions relevant de l'axe « Santé au Travail »
- Contribuer aux autres projets

Les actions principales qui seront confiées sont les suivantes :

1/ Animer l'axe « santé au travail » du programme d'actions :

- Accompagner la co-construction du Plan Régional Santé Travail et assurer le suivi de sa mise en œuvre ainsi que la communication des actions menées
- Animer le réseau des partenaires de la prévention et contribuer aux groupes de travail qui y sont rattachés (Site internet des préventeurs, Salariés Désignés Compétents en Prévention, CSE, approche par risque, ...)
- Piloter la Semaine pour la Qualité de Vie au Travail, préparer et animer les ateliers/visios conférences et assurer la communication
- Contribuer à l'animation du réseau des consultants RPS
- Sensibiliser à l'égalité professionnelle
- Animer des formations à la QVCT

2/ Participer aux actions de l'Aract :

- Monter et conduire des expérimentations : formalisation des hypothèses, définition du périmètre et du protocole, construction du pilotage avec les partenaires, estimation des résultats attendus et anticipation des formats de restitution, mise en place d'une communication adaptée notamment autour du processus et des résultats intermédiaires...
- Anticiper dans la conduite des expérimentations les supports de transfert qui seront utiles dans les phases de déploiement (outils, guides, kits, modules de formation, vidéos...) et les supports de capitalisation (sectorielle, méthodologique...).

Formation, expérience professionnelle et compétences

Issu(e) d'une formation supérieure BAC+5, spécialité en ergonomie/psychologie du travail, le-la candidat(e) justifie d'une expérience significative dans le champ du conseil ou de l'étude-action en relation avec les entreprises.

Compétences et connaissances requises :

- Maîtrise de l'intervention en entreprises non seulement pour participer au terrain des expérimentations mais pour monter et suivre des projets dans des systèmes d'acteurs complexes. Les interventions peuvent également se dérouler au sein de la fonction publique ou de structures associatives ;
- Animation de réunions aussi bien techniques (méthodes d'intervention en entreprises), qu'institutionnelles (organisations professionnelles, services ministériels...);

- Rédaction de notes, articles et tout support de valorisation, capitalisation de travaux d'interventions ;
- Connaissance des outils et méthodes de prévention des risques et des démarches d'amélioration de la QVCT ;
- Capacité à innover notamment en termes de méthodes (impliquer, par exemple, les usagers dans l'analyse du travail), de modes de restitution des résultats, de formats de réunions selon les profils des partenaires...
- Une connaissance des méthodes d'évaluation ou une expérience en matière d'évaluation des politiques publiques sera particulièrement appréciée.
- Une connaissance avérée de certains secteurs d'activité ou de thématiques particulières (Santé-Travail, prévention des risques professionnels) seront particulièrement appréciées.
- Capacité à piloter des projets tant sur le plan technique que sur le plan de l'économie globale du projet (coûts et délais)
- Bonne connaissance de la transformation numérique
- Maîtrise des techniques de pilotage de projet (TPM)

Conditions de recrutement

- CDI à pourvoir au 1^{er} septembre 2021 à temps plein
- Poste basé à Sainte-Clotilde avec des déplacements fréquents à la Réunion (accès au véhicule de service), déplacements possibles en métropole ou Mayotte.
- Prise en charge de la Mutuelle à hauteur de plus de 50%, Tickets restaurant, pratique du télétravail ;
- Ordinateur (MAC) et téléphone de service
- Accès à de nombreux supports de formation
- Rémunération en référence à la grille Syntec, en fonction du diplôme et de l'expérience.

Candidature à adresser par courriel sous la référence « CM2021 » (CV + lettre de motivation, ou encore enregistrement vidéo ou audio présentant vos motivations)

à : contact-aract-reunion@anact.fr

Pour les candidatures retenues, la première phase du recrutement se tiendra en juillet 2021 : étude de cas, entretien par visio conférence et mise en situation.



TRANSFÉRER

- Nouer des partenariats avec des acteurs relais.
- Concevoir avec eux des scénarios de déploiement et de démultiplication (outils, méthodes, dispositifs...).
- Favoriser l'appropriation
 - Faire de la pédagogie, s'appuyer sur des exemples issus de la pratique du Réseau.
 - Utiliser des méthodes collaboratives d'animation et de transmission.



PRODUIRE DES CONNAISSANCES, OUTILS & MÉTHODES

- Produire des notes de veille sur les évolutions du travail.
- Capitaliser les enseignements des expérimentations de terrain.
- Produire des ressources pour l'action avec les partenaires et les bénéficiaires.

- Cas d'entreprise
- Guides méthodologiques
- Formations
- Jeux pédagogiques
- Webinaires...



FAVORISER L'INNOVATION

- Identifier et faire émerger des sujets nouveaux.
- Investir des sujets non stabilisés.
- Innover sur des formats d'action.
- Décloisonner les approches santé, travail, emploi et performance.
- Adopter une démarche Recherche et Développement.
- Faire dialoguer des acteurs économiques et sociaux (entreprises, branches, secteurs, chercheurs, ...).

CHARGÉ.E DE MISSION



EXPÉRIMENTER DES MÉTHODES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Adopter une posture de tiers intervenant équilibrant.
- Accompagner des expérimentations intra ou inter entreprises.
- Promouvoir une approche globale des conditions de travail.
- Développer un environnement favorable à la concertation et/ou négociation.
- Favoriser les approches partagées pour réussir les changements.
- Viser la mise en mouvement des acteurs.



DÉVELOPPER DES PROJETS COMPLEXES

- Fédérer des partenaires d'horizons différents.
- Concevoir, piloter et animer des projets structurants.
 - Adapter la méthode aux spécificités des structures mobilisées : TPE-PME, secteurs /branches, fonction publique
 - Développer une ingénierie de projet de la mise en place à l'évaluation
- Appuyer des politiques publiques nationales et territoriales.
- Créer et animer une équipe pour conduire les projets.